



NAO 2022

Une AG en dessous de l'inflation et de l'augmentation des tarifs de péages

L'accord NAO 2022 prévoit une augmentation générale de 1,5%.

L'inflation étant de 2,8% les salariés qui n'auront pas d'AI verront leur pouvoir d'achat diminuer !

Inadmissible dans une entreprise qui a retrouvé le même niveau de bénéfices qu'en 2019, plus de 1,2 milliards d'euros...

Pour la première fois le niveau d'AG ne sera pas majoritaire pour les Ouvriers Employés et Maîtrises de qualification, ce qui est contraire à la convention 81 prévoyant que : « *l'augmentation générale pour ces catégories de salariés restera majoritaire* ».

Durant la négociation, l'ensemble des OS (sauf la CFE-CGC) ont fait une contreproposition à 2,4% d'AG. Face au refus de la direction, les autres OS ont rapidement flanché et signé à 1,5% d'AG.

Une intersyndicale unie et déterminée aurait pu permettre d'obtenir un résultat d'AG convenable pour l'ensemble des salariés d'ASF.

Ceci, sans mettre en difficulté économique notre entreprise qui va à nouveau dégager des bénéfices records qui vont servir à enrichir les actionnaires mais certainement pas à améliorer les conditions de travail des salariés, pourtant toujours en première ligne pour assurer la continuité du service et la productivité de l'entreprise. **Souvenez-vous ces salariés de premières lignes pour lesquels le gouvernement avait prévu la possibilité pour les entreprises d'octroyer des primes exceptionnelles, qu'ASF s'est exonérée de verser préférant se faire financer l'activité partielle à la charge de la collectivité.**

La communication de la direction sur cet accord pourrait faire croire que l'augmentation salariale serait de 3% alors que pour de nombreux salariés, pour la plupart Ouvriers, Employés et Maîtrises de Qualification, elle ne sera que du montant de l'AG de 1,5%.